



VOTRE TRESORERIE DE PROXIMITE EST APPELEE A DISPARAITRE LE 1^{ER} JANVIER 2018 !

Sur proposition du Directeur des Finances Publiques de Loir-et-Cher, qui n'en a informé le maire, les agents concernés et les organisations syndicales que quinze jours auparavant, le Ministre de l'Action et des Comptes Publics va signer dès cet été la fermeture de la trésorerie de Montoire-sur-le-Loir à la date du 1^{er} janvier 2018 et transférer ses agents et ses missions vers Vendôme.

Cette suppression intervient dans le cadre de la restructuration des services, sous prétexte d'économies budgétaires engagées par l'Etat, alors que cette trésorerie assure un service public de qualité et de proximité, nécessaire à la population et aux collectivités locales.

Supprimer la trésorerie de Montoire-sur-le-Loir, c'est accentuer la désertification de ce territoire rural et l'isolement de leurs administrés ; c'est éloigner ce service public de proximité des contribuables en les contraignant à se rendre à Vendôme et amoindrir la mission de conseil aux collectivités ; c'est diminuer l'efficacité d'agents qui ont la connaissance du territoire et de sa population. La Direction départementale de Loir-et-Cher ne peut laisser disparaître une administration de proximité, interlocuteur privilégié des usagers en matière de fiscalité, de produits locaux, et particulièrement des collectivités locales en matière de comptabilité et de gestion.

La France ne doit pas être à deux vitesses, celle des territoires développés et celle des territoires abandonnés

La République, c'est un service public équivalent pour tous quel que soit le lieu d'habitation. Il est un des piliers de notre démocratie.

Le maillage territorial du réseau des Finances publiques est une garantie d'équité pour l'ensemble des administrés et permet une réactivité optimale en période de crise

Les solutions de remplacement proposées ne sont que des leurres : les permanences ponctuelles ne sont que provisoires ; les Maisons de Service public ne remplaceront jamais les services publics supprimés avec comme conséquences attendues : forts délais d'attente et renvoi des usagers à internet, destinées à masquer la paupérisation organisée des services publics.

L'intersyndicale de Loir-et-Cher appelle l'ensemble des agents, élus et administrés à se mobiliser pour faire reculer cette attaque et participer au maintien d'un service public de qualité en milieu rural !